

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève

**Band:** 17 (1969)

**Artikel:** François-Joseph Talma et les Genevois

**Autor:** Monnier, Philippe M.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727793>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## FRANÇOIS-JOSEPH TALMA ET LES GENEVOIS

par Philippe M. MONNIER



'HISTOIRE des relations de Talma avec Genève et les Genevois commence – on ne s'en étonnera guère – avec l'illustre femme de lettres que les rigueurs impériales avaient exilée à quelques kilomètres de la ville. On sait que, pour rompre la monotonie des jours, M<sup>me</sup> de Staël, passionnée de théâtre, avait installé dans une salle de son château une scène où elle interprétait avec passion les grands rôles des tragédies classiques: Hermione, Clytemnestre, Iphigénie, Phèdre. Toute la petite cour était, d'ailleurs, invitée à prendre une part active à ces spectacles, et il n'était pas rare qu'on créât, à cette occasion, une tragédie, une comédie ou un drame de la châtelaine elle-même. Mais toutes ces distractions avaient leur limite, et M<sup>me</sup> de Staël ressentait cruellement l'absence d'un grand théâtre où elle pût admirer sans réserve le jeu d'acteurs chevonnés et consacrés par la gloire. C'est ainsi que dut germer dans son esprit l'idée d'attirer Talma à Genève, et nous allons voir qu'elle mit à la réalisation de ce projet tout l'enthousiasme, toute l'énergie et toute l'obstination dont nous la savons capable.

Fin juillet 1808, à peine de retour de Vienne, elle adresse au célèbre tragédien une lettre pressante.

Coppet, ce 3[0 juillet 1808]

Le directeur du spectacle de Genève est venu ce matin chez moi, Monsieur, pour me dire qu'il vous avait écrit que son théâtre et tout ce qui dépendait de lui était à vos pieds, qu'il vous demandait de venir jouer à Genève. Il croit que ma prière aura quelque pouvoir sur vous: j'ai tant étudié votre art pour vous mieux admirer que j'ai peut-être quelques droits à vous supplier de me donner un plaisir qui m'est ravi depuis longtemps. Il y a ici beaucoup d'étrangers, et les gens du pays sont vraiment dignes de pleurer et de frémir à votre voix. Vous pourriez joindre à ce projet un voyage en Suisse à la fête centenaire qui a

lieu le 17 aoüst<sup>1</sup> ou dans les glaciers qui frapperaienr votre imagination. Le Mont Blanc est aussi un phénomene et vous vous conviendriez beaucoup. Je vous offre pour demeure le chateau de Coppet. Il est à une heure de Genève. Mes chevaux vous y menneraient (*sic*) quand vous joueriez et vous pourriez aussi dans vos moments de repos essayer si mon théatre et moi nous sommes dignes de vous. Enfin, tout ce que l'admiration pour le talent, et l'estime pour la personne peut inspirer de soins vous le trouveriez en moi, et si Mad[ame] Talma était avec vous ce serait un plaisir de plus pour moi de vous recevoir et de vous entendre ensemble.

Vous pardonnerez à une femme qui a souvent dit que ne pas vous entendre était pour elle une des grandes douleurs de l'exil. Vous lui pardonnerez même l'indiscrétion et l'importunité. Vous ferez plus, si vous le pouvez, n'est-ce-pas, vous viendrez.

Agréez l'assurance, Monsieur, de tous les sentiments que je vous ai voués.

*Necker Staël de Holstein<sup>2</sup>*

Tout cela est admirable. En grand stratège, la châtelaine de Coppet a disposé ses batteries et tout mis en œuvre pour tenter de séduire le lion de la scène française. On remarque, en passant, la discrète mais révélatrice invite à « essayer si mon théatre et moi nous sommes dignes de vous ». Car, au fond, tout est là. Quel succès si elle pouvait compléter sa troupe habituelle, composée de M<sup>me</sup> Récamier, Benjamin Constant, Sismondi et Guillaume Schlegel, par deux étoiles du Théâtre-Français : Talma et sa femme, Charlotte Vanhove. Quel coup d'éclat pour elle, quelle humiliation pour Napoléon, si elle pouvait obtenir que le tragédien de l'Empereur lui donnât la réplique sur la scène de Coppet.

En fait, ce n'étaient là que chimères, car Talma était prudent et répugnait à se compromettre. Comme il tardait à répondre, Germaine pria le 8 mars 1809 son ami, le baron Voght, d'intercéder auprès de l'acteur :

Vous voyez Talma ; tâchez de l'engager à venir à Coppet, amenez-le ; je ne puis quitter le continent sans l'avoir vu. S'il va dans quelques villes de province, qu'il m'en prévienne ; je ferai le voyage cet automne pour le voir. Après mes amis, c'est mon plus fort lien avec la France que ce talent admirable.<sup>3</sup>

Début avril, elle reçut enfin une réponse. Talma l'informait que, malgré son vif désir de la voir, il serait, cet été, obligé de tourner ses pas « d'un côté tout à fait opposé ». Mais M<sup>me</sup> de Staël ne s'avouait pas battue pour autant. En juin, elle apprend

<sup>1</sup> Il s'agit de la fameuse Fête des Bergers d'Unspunnen (Interlaken) à laquelle M<sup>me</sup> de Staël assista et qu'elle décrit magnifiquement dans *De l'Allemagne* I, chap. xx.

<sup>2</sup> Bibliothèque publique et universitaire de Genève (BPU), D.O. autogr. Cette lettre a été publiée sur la base de la copie du Fonds Lebrun par Guy DE LA BATUT, *Talma. Correspondance avec M<sup>me</sup> de Staël*, Paris, 1928, pp. 19-20, avec la date inexacte de mars 1807.

<sup>3</sup> « La Correspondance de Madame de Staël et du baron Voght », par Otto Kluth, *Genava*, n.s., t. vi, 1958, p. 49.



Fig. 1. Portrait de Talma par Amélie Munier-Romilly (photo J. Arlaud).

qu'en fait de côté opposé Talma va donner des représentations à Lyon. Elle s'arrange aussitôt à obtenir l'autorisation de passer en France pour voir le tragédien. Départ précipité et arrivée à Lyon avec toute sa famille et Sismondi.

Ce séjour lyonnais qui donna à M<sup>me</sup> de Staël l'occasion de revoir Benjamin Constant après son mariage avec Charlotte de Hardenberg, a été abondamment traité par les divers biographes de Corinne<sup>4</sup>. Pour notre propos, il suffit de relever deux points.

1. Durant ce séjour, M<sup>me</sup> de Staël, qui assista à toutes les représentations de Talma, eut avec lui d'intéressantes et fructueuses conversations auxquelles les pages qu'elle consacre à l'art dramatique et à Talma dans son *De l'Allemagne* doivent beaucoup.

2. L'entrevue de Lyon a suscité dans les mois qui suivirent un échange épistolaire chaleureux entre « mon cher Oreste » (Talma) et « ma chère Iphigénie » (M<sup>me</sup> de Staël). Cette dernière ne cesse de supplier l'acteur de venir à Genève puisqu'elle ne peut se rendre elle-même à Paris.

Venez, non pour avoir un *parterre de rois*<sup>5</sup>, mais pour faire éprouver un enthousiasme sans pouvoir, il est vrai, mais si vif et si sincère qu'il vous découvrira peut-être en vous-même des perfections de plus. Votre art est pour moi le premier de tous, il est passager comme la jeunesse, la beauté, le bonheur, et c'est précisément l'impossibilité de le fixer comme la peinture ou la poésie, qui le rend encore plus précieux. J'ai conservé aussi un grand souvenir de la sensibilité profonde du jeu de M<sup>me</sup> Talma. Venez tous deux dans un beau pays où vous recevrez un noble accueil, celui de l'admiration sous la forme de l'amitié.<sup>6</sup>

Malheureusement, pas plus que la rencontre de Lyon, ces appels répétés et souvent pathétiques n'eurent l'effet escompté, cela pour des raisons essentiellement

<sup>4</sup> Voir en particulier : Comtesse Jean DE PANGE, *La rencontre de Madame de Staël et de Talma à Lyon en 1809*. Actes du 5<sup>e</sup> Congrès national de la Société française de littérature comparée, Paris, 1965.

<sup>5</sup> Allusion aux fastueuses représentations d'Erfurt, en novembre 1808.

<sup>6</sup> Lettre du 15 février 1810. Guy DE LA BATUT, *op. cit.*, pp. 30-31.

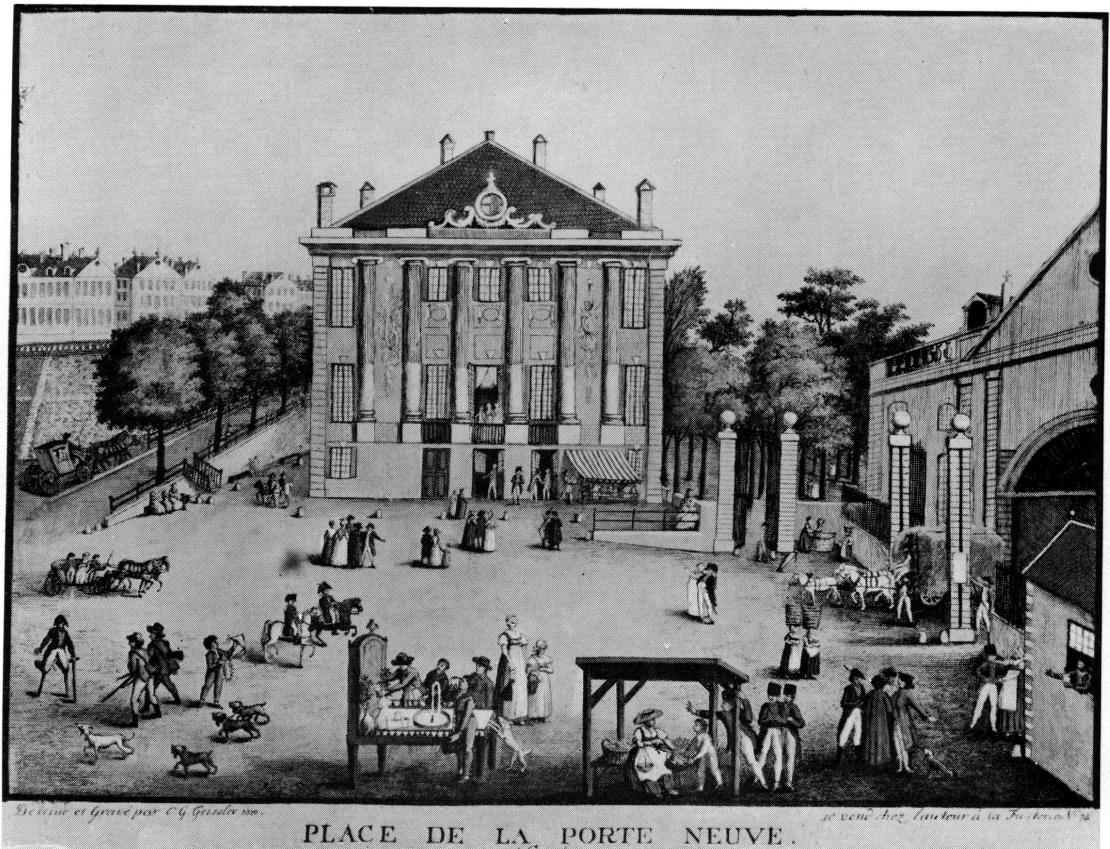


Fig. 2. Le Théâtre de Genève en 1810. Gravure de C.-G. Geissler (photo J. Arlaud).

politiques, semble-t-il. Il paraissent même avoir été en sens contraire. En effet, tout s'est passé comme si Talma avait consciencieusement évité de se rendre à Genève lorsque M<sup>me</sup> de Staël résidait à Coppet. Finalement, ce n'est qu'en septembre 1812 que les Genevois eurent, pour la première fois, le plaisir d'applaudir Talma sur la scène des Bastions. M<sup>me</sup> de Staël, après un long voyage en Autriche et en Russie, venait de s'installer pour l'hiver à Stockholm. Le danger qu'elle personnifiait pour l'acteur étant donc à une distance respectable, celui-ci pouvait se produire à Genève en toute quiétude.

Il devait y revenir une seconde fois, en juillet 1814. M<sup>me</sup> de Staël se trouvait alors bel et bien à Coppet, mais l'Empereur vaincu méditait ses Cent Jours à l'île d'Elbe. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier séjour au cours duquel Oreste et Iphigénie devaient se retrouver dans des circonstances assez cocasses.

\* \* \*

Le séjour de Talma à Genève en 1812 est bien connu, car il se rattache étroitement à un épisode important de sa vie : sa liaison avec la princesse Pauline Borghèse. Rappelons brièvement les faits.

En juillet 1812, Talma quitte Paris, donne quelques représentations à Chambéry, puis se rend à Aix-les-Bains pour une cure recommandée par ses médecins. La ville d'eaux regorgeait de célébrités. Pauline Borghèse, accompagnée de son impressionnante suite, s'y était installée pour l'été. La sœur de l'Empereur, qui brillait alors de toute sa langoureuse et fière beauté, offrait pour le bouillant acteur un attrait irrésistible. Pauline qui s'ennuyait à Aix et se trouvait momentanément à court d'amants, accepta l'hommage du tragédien comme une distraction bienvenue ; il importait néanmoins de tenir fermement les rênes d'une liaison qui n'était pas sans danger pour les deux protagonistes. Elle y réussit si bien que cette passade demeura ignorée jusqu'en 1911, époque à laquelle Hector Fleischmann et Pierre Bart découvrirent à la Bibliothèque Mazarine le précieux carton du Fonds Lebrun renfermant la copie d'une grande partie de la correspondance de Talma. Parmi ces papiers figuraient les brouillons de toutes les lettres adressées par l'acteur à Pauline Bonaparte entre le 16 septembre 1812 et le 31 juillet 1813. Plusieurs de ces lettres ont été expédiées de Genève ; c'est à ce titre qu'elles méritent de retenir notre attention.

En effet, tandis qu'à Aix Talma faisait la lecture à sa belle princesse, à Genève, le sieur Riquier, directeur du spectacle, avait fait annoncer l'arrivée prochaine de l'acteur. Aussitôt les esprits s'agitent.

Le 3 septembre, Charles de Constant écrit à sa sœur, à Lausanne :

Voilà Talma qui s'annonce pour commencer ses tours lundi ou mardi. On s'est fort scandalisé ici de ce qu'il n'a pas plus de respect pour la semaine sainte<sup>7</sup>. Tout le monde dit qu'on n'ira pas. Nous verrons ce qui en sera.<sup>8</sup>

Le 8 septembre, il note :

La ville a été agitée d'incertitude jusqu'à hier qu'on assure que Talma arrive aujourd'hui, qu'il fait le tour du lac pendant que nous faisons nos dévotions et qu'il jouera vendredi pour la première fois.<sup>9</sup>

Enfin, le 14, il écrit encore :

Talma débute *incessamment* dit l'affiche dans *Hamlet*. On dit en confidence que c'est pour demain mardi. Cependant il n'était pas arrivé hier. Voilà deux mois qu'il mistifie (*sic*)

<sup>7</sup> Le mois de septembre à Genève était particulièrement riche en cérémonies religieuses. On y commémorait notamment, en une journée de jeûne et de dévotion, l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, dont la nouvelle était parvenue en ville le 29 août 1572.

<sup>8</sup> Ms. Constant 16/4, f. 237.

<sup>9</sup> Ms. Constant 16/4, f. 239.

toute une ville et vingt lieues à la ronde. On ne s'en battra pas moins pour le voir lorsqu'il sera là.<sup>10</sup>

De fait, le 14 septembre, Talma s'était enfin décidé, non sans déchirement, à quitter son illustre maîtresse. Le 15, il débarque à Genève. Le lendemain, il adresse à sa bien-aimée une lettre relatant sa première journée genevoise :

Je suis arrivé ici de très bonne heure. On m'attendait. J'ai trouvé en descendant de voiture une foule de monde pour me voir. Ces tributs de la curiosité et de la considération publiques dont autrefois j'aurais été si jaloux, ne me touchent plus guère, et s'ils ont encore quelque prix à mes yeux, c'est qu'ils peuvent peut-être me rendre plus digne de ton affection.

Le pays est ravissant. Je suis logé dans une maison charmante sur le bord même du lac entouré de bosquets délicieux. [...] J'ai été hier malgré moi au spectacle. Il y avait une foule prodigieuse. Celui qui jouait Hamlet paraissait souffrir beaucoup et lorsqu'il a dit ces vers :

Va, crois-moi, du bonheur les jours purs et sereins  
Rarement sur la terre ont lui pour les humains;  
En chagrins dévorans que de larmes fécondes !  
Des plaisirs si trompeurs ! des douleurs si profondes !<sup>11</sup>

Le malheureux ! Un torrent de larmes a inondé son visage. Il n'avait plus la force de continuer, et peu s'en est fallu qu'il n'ait été obligé de quitter la scène. Il ressentait sans doute au fond du cœur des peines pareilles aux miennes ! Adieu, mon amie ! l'unique bien qui m'attache encore à la vie, adieu !<sup>12</sup>

C'est ici le lieu de dire dans quelles conditions matérielles ces représentations avaient lieu. La Bibliothèque publique et universitaire conserve le contrat passé entre Talma et le directeur du spectacle de Genève pour les représentations de 1814. Nous y trouvons pour notre propos des renseignements qui ne sont pas sans intérêt. En voici la teneur ; nous respectons les fantaisies orthographiques du scribe :

Entre nous sousignés a été fait ce qui suit : savoir que moi Noury correspondant de théâtre, par mandat de Monsieur Riquier, directeur du théâtre de Genève, suis convenu avec Monsieur Talma, artiste du Théâtre Français, des articles ci-dessous :

Art. 1<sup>e</sup>

M<sup>r</sup> Talma promet et s'oblige de donner sur le théâtre de Genève douze représentations, dans le courant d'un mois. Les dites représentations auront lieu de deux jours l'un, M<sup>r</sup> Talma se réservant le droit de rapprocher ou mettre plus d'intervalle antre lesdites représentations.

Art. 2<sup>e</sup>

M<sup>r</sup> Talma aura moitié dans toutes les recettes après toutefois que M<sup>r</sup> Riquier aura prélevé pour les frais la même somme qui le fut par lui il y a deux ans par suite d'un semblable accord avec M<sup>r</sup> Talma.

<sup>10</sup> Ms. Constant 16/4, f. 241.

<sup>11</sup> J.-F. Ducis, *Hamlet*, acte IV, scène II.

<sup>12</sup> Hector FLEISCHMANN et Pierre BART, *Lettres d'amour inédites de Talma à la princesse Pauline Bonaparte*, Paris, 1911, pp. 45-48.

Art. 3<sup>e</sup>

Il est en outre convenu que Mr Riquier remettra à Mr Talma pendant son séjour à Genève vingt quatre francs par jour pour frais de table.

Art. 4<sup>e</sup>

Mr Talma à partir du dix du présent mois peut arriver à Genève quand bon lui semblera. Il trouvera prestes à être joués les douze tragédies ci-dessous: *Hamelet, les Templiers, Manlius, Coriolan, Abufer, Semiramis, Iphigénie en Aulide, Œdipe de Voltaire, Zaïre, Adelaïde Du Guesclin, Andromaque, Œdipe de Duci.*

Art. 5<sup>e</sup>

Mr Talma ayant déclaré avoir un congé, le présent souseing, sera exécuté dans toute son étendue par Messieurs Talma et Riquier, à peine de tous dépend, domage et intérêts contre le premier contrevenant, bien entendu, cependant, que vu les circonstances, si les recettes étoient trop faibles, et les intérêts de Mr Talma compromis, il seroit libre de quitter Genève avant l'époque fixée.

Fait double à Paris, ce premier juillet mil huit cent quatorze.

Approuvé l'écriture ci-dessus

*Franç. Talma* <sup>13</sup>

On voit que cette convention était au fond assez stricte et laissait peu de chose au hasard, les intérêts des deux parties y étant bien défendus. Nous verrons plus loin que ce contrat devait jouer au sieur Riquier un fort mauvais tour.

Les articles financiers sont naturellement les plus importants. Il convient, à ce propos, de rappeler que les acteurs du Théâtre-Français étaient, en général, insuffisamment rétribués pour pouvoir couvrir les frais de leur grand train de vie. Les tournées de province, effectuées durant l'été, étaient, en revanche, d'un excellent rendement, à tel point que les responsables de la troupe avaient la plus grande peine à rapatrier leurs acteurs en début de saison. Talma, toujours pressé par ses besoins d'argent, était passé maître dans l'art d'obtenir des congés et de les prolonger. En 1812, peu avant son départ pour Genève, alors qu'on le réclame à Paris, il tient, dans une lettre à son beau-frère, le peintre Ducis, le raisonnement suivant: « Je désire qu'on ne sache pas que je joue à Genève. Il n'y a pas de journal dans cette ville et j'aurai joué cinq ou six représentations avant qu'on ne sache à Paris que j'y suis. »<sup>14</sup> Autrement dit, d'ici qu'on ait pu m'atteindre, j'aurai eu amplement le temps de remplir mon contrat et mes poches. Cette attitude était, d'ailleurs, violemment stigmatisée par la presse. Lorsqu'il fut de retour à Paris en cet automne de 1812, Talma dut faire face aux flèches acérées que lui décochait son grand ennemi, Geoffroy, directeur du *Journal de l'Empire*: « Il revient à Paris, écrivait-il, par exemple, avec moitié plus d'argent et moitié moins de talent; et alors même qu'il n'est plus qu'un

<sup>13</sup> BPU, *D.O. autogr.*

<sup>14</sup> Guy DE LA BATUT, *op. cit.*, p. 132.

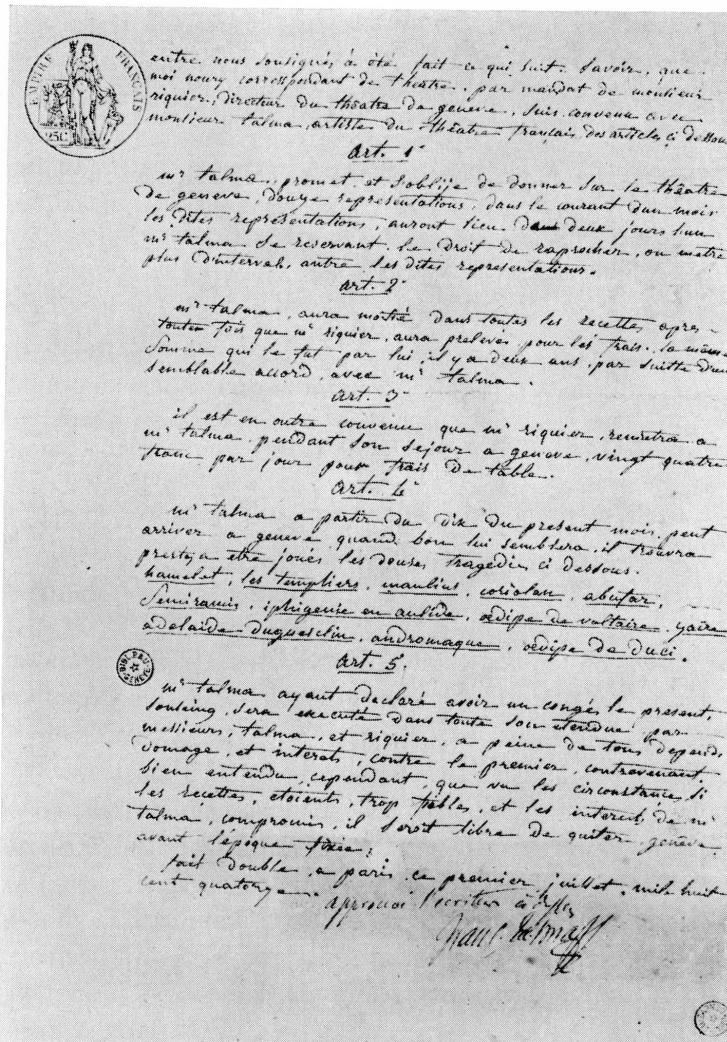


Fig. 3. Convention pour les représentations de 1814,  
signée par Talma (photo J. Arlaud).

mauvais acteur, il se croit encore un dieu. » On sait que toutes ces amabilités finirent par une scène de pugilat de célèbre mémoire que l'Empereur désapprouva hautement.

Le 4<sup>e</sup> article de notre contrat nous rappelle qu'il incombaît à la troupe locale de monter les spectacles. Ce n'est qu'au dernier moment, le plus souvent sans répétition préalable, que l'acteur de passage entrait en scène. D'où sans doute des représentations d'une homogénéité bien approximative. Mais le public ne s'en offusquait point. Il ne venait pas pour la troupe qu'il connaissait mais pour le « monstre sacré »

dont la présence rehaussait le prestige de n'importe quel théâtre et la valeur de n'importe quelle pièce. Quant au répertoire, il comprenait à côté des grandes tragédies classiques, celles de Voltaire toujours très goûtées, et celles aujourd'hui oubliées des divers dramaturges de l'Empire, les Ducis, Lebrun, Raynouard, Jouy, Lafosse, etc.

Il ne nous a pas été possible de reconstituer intégralement la liste des pièces dans lesquelles Talma a joué sur la scène de Neuve en 1812. Toutefois, en procédant à des recoupements dans les divers témoignages contemporains et dans les bulletins d'information des journaux, nous avons pu établir que le tragédien a donné, entre le 15 et le 29 septembre, dix représentations. A l'affiche nous trouvons, entre autres : le 15 *Hamlet* de Ducis, le 22 *Abufar* de Ducis, le 24 *Nicomède* de Corneille, le 29 *Œdipe* de Voltaire, à quoi s'ajoutent des représentations de *Philoctète*, *Andromaque* et *Britannicus*.

Durant les deux semaines qu'il passa alors à Genève, Talma fut dans un état d'exaltation singulier, si nous en croyons les lettres enflammées qu'il adressait régulièrement à la belle Pauline :

Vendredi 18 septembre. — Chère amie, je suis accablé d'empressement de la part des Genevois. Depuis quatre jours que je suis ici, je ne cesse d'être poursuivi par une quantité de visites qui m'arrivent de toutes parts. Je me dérobe autant que je puis à tout ce monde ; c'est un surcroît de tourment pour moi ! Je voudrais être seul...<sup>15</sup>

Lundi 21 septembre. — J'ai été obligé de parler beaucoup dans de grandes assemblées, et souvent, ton souvenir est venu se mêler à ce que je racontais. [...]

Oh ! mon amie, que n'as-tu été témoin de mes succès ici, de cet empressement extraordinaire qu'une ville, qu'un pays entier a montré pour moi ! [...]

On m'a proposé beaucoup de courses dans les campagnes. On m'a invité, de tous les côtés, à faire le tour du lac. J'ai tout refusé. Je n'ai pas voulu voir avec d'autres les lieux que nous avions souvent projeté de voir ensemble. Je partirai d'ici sans avoir vu autre chose que le lac qui baigne le pied de la maison que j'habite. Je me suis seulement rendu à quelques invitations que je n'ai pas voulu refuser, celle du préfet, celle de M. Butini chez qui je vais passer la soirée samedi prochain et avec qui j'ai déjà diné. J'aime à me trouver avec lui, je puis m'entretenir de toi.<sup>16</sup>

Ainsi donc, de l'aveu même de Talma, les Genevois, malgré les quelques réticences du début, lui ont réservé un accueil digne de son renom. D'ailleurs, cet enthousiasme collectif, cette soif d'admiration, cette fièvre qui soudain s'étaient emparés de la vénérable cité de Calvin, tout cela transparaît dans les témoignages des contemporains, même chez les esprits les plus critiques.

<sup>15</sup> H. FLEISCHMANN et P. BART, *op. cit.*, pp. 49-50.

<sup>16</sup> En effet, le célèbre médecin avait été précédemment appelé en consultation auprès de Pauline à Aix. H. FLEISCHMANN et P. BART, *op. cit.*, pp. 53-54.

Le 6 octobre 1812, Anna Galiffe écrit à son frère James à Saint-Pétersbourg : « Je ne crois de ma vie avoir vu des moments plus sublimes. Il [Talma] m'a fait un plaisir extrême quoique je le trouve mauvais (s'il peut l'être) du moment qu'il s'agit d'amour tendre. Je l'ai vu neuf fois. »<sup>17</sup>

Charles de Constant a le privilège de rencontrer Talma chez les Butini, où, entre deux séances de musique, l'acteur est invité à dire des vers. Il le voit aussi sur la scène, mais désapprouve son interprétation du rôle de Nicomède.

Jean Picot se veut impersonnel. Il note le 1<sup>er</sup> octobre :

Talma joua avant-hier pour la dixième et dernière fois sur notre théâtre. Il fut parfait dans le rôle d'Œdipe, on le demanda, l'applaudit, le couronna, etc. Il emporte 12.000 francs de Genève : il est bon qu'il nous quitte en ce moment, car il appauvrit beaucoup de gens qui n'en avaient pas besoin.<sup>18</sup>

Le séjour, en effet, touche à sa fin. Le 29, le correspondant de la *Gazette de Lausanne* qui manie hardiment la métaphore, mande que « Talma continue d'inspirer le plus juste enthousiasme, mais que malheureusement des regrets vont se mêler à tous les souvenirs. La capitale le rappelle et la cour de Terpsichore, privée de son éclat, réclame son héros. »

Après avoir différé son départ de quelques jours, dans l'attente d'une lettre de sa bien-aimée, Talma quitte enfin la ville, le 30, pour regagner Paris via Lyon.

\* \* \*

Le passage de Talma à Genève en 1814 est peu connu. Cela est dû, sans doute, au fait que ce séjour qui devait durer un mois et comporter douze représentations, fut considérablement écourté par les autorités de la nouvelle cité helvétique.

Il est bien vrai que lorsque, le 14 juillet, Talma arriva à Genève, il ne dut guère reconnaître la ville qu'il avait quittée deux ans plus tôt. Quelques lignes de Jean Janot résument bien, dans leur concision, le climat qui régnait alors et les remous que le tragédien provoqua bien malgré lui.

Mardi 9 août. – Tandis que les fêtes se multiplient chaque jour, qu'on entend sans cesse le bruit de la musique et des tambours et celui du canon sur le lac, le Conseil a défendu à M. Talma de donner plus de dix représentations : il se proposait d'en donner douze. Il a déclaré au directeur du théâtre qu'il ne permettrait pas à Mesdames Mars et Duchesnois de jouer à Genève, quoiqu'elles eussent une permission de Louis XVIII.

Lors des représentations de Talma, le Conseil a défendu d'augmenter le prix des places, et il a permis aux officiers suisses d'aller aux premières avec des billets de parterre.<sup>19</sup>

<sup>17</sup> Ms. fr. 2751, p. 29. Publié par J.-B.-G. GALIFFE dans : *D'un siècle à l'autre*, Genève, 1878, p. 319.

<sup>18</sup> *Souvenirs sur Genève, de 1797 à 1814*. Extraits d'un Journal de Jean Picot, professeur, par Jean Moïse PÂRIS. Ms. suppl. 1578, f. 47.

<sup>19</sup> Jean JANOT, *En 1814*. Journal d'un citoyen genevois édité par Ami Bordier, Genève, 1912, pp. 217-218.

Dans l'échauffement général des esprits à cette époque, il convient, à propos de ce qui est rapidement devenu « l'affaire Talma » d'examiner trois points de vue: celui du Consistoire, celui du gouvernement et, bien sûr, celui des citoyens.

Libéré du joug français, le Consistoire a repris de l'ascendant. Il a en particulier retrouvé son rôle de gardien des bonnes mœurs. Le 7 juillet, les affiches annoncent l'arrivée de l'acteur. Le 9, le Consistoire décide, après délibération, d'envoyer un extrait de son registre au Magnifique Conseil.

Le Consistoire, extraordinairement convoqué par le désir de la Vénérable Compagnie et informé que les Directeurs du Théâtre annoncent au public l'arrivée prochaine d'un célèbre acteur qui, il y a quelques années, vint à Genève et n'y eut que trop de succès, voit avec la plus grande peine que nos compatriotes aillent être exposés à une tentation de ce genre, dans un moment où les circonstances critiques dans lesquelles nous nous sommes trouvés, ne devraient nous inspirer que des sentiments de piété. Il voit surtout avec effroi le scandale qui résulterait de la grande affluence d'un public inconsidéré au théâtre, à l'approche des cérémonies religieuses qui précéderont un Jeûne que les admirables événements au travers desquels nous venons de passer, doivent rendre plus solennel que jamais; le Consistoire apprend avec une vive reconnaissance que le Magnifique Conseil partage ces sentiments. Il le remercie du zèle qui l'anime, et il espère que dans sa sagesse non seulement il préviendra le scandale dont on nous menace, mais encore que dans un moment où nous avons un si grand besoin de purifier nos mœurs par une simplicité analogue à celle qui caractérise nos illustres alliés du corps helvétique, il jugera convenable de fermer le Théâtre quelque temps avant et après les époques de nos solennités religieuses, et particulièrement quant à présent pendant les mois d'août et de septembre prochain.<sup>20</sup>

Le Conseil d'Etat provisoire, chargé d'examiner la requête du Consistoire, se montre plus modéré et plus réaliste. S'il n'est apparemment pas enchanté de toute cette affaire, il est avant tout soucieux de ne mécontenter personne et d'éviter, en tous cas, l'épreuve de force avec la haute instance religieuse. C'est ainsi qu'il recourt à une demi-mesure: tenant compte des doléances de sieur Riquier qui exhibe l'autorisation qu'il a reçue de faire jouer sa troupe à Genève et le contrat qui le lie à Talma, il décide d'autoriser six représentations, autorisation assortie de deux conditions: les prix des places ne devront pas être majorés<sup>21</sup> et les représentations seront suspendues lors des fêtes religieuses.

Quant aux citoyens, dont les opinions se reflètent dans les divers journaux qui nous ont été conservés de cette époque, ils réagissent selon leur tempérament. Certains sont indifférents, tels Jean Picot et Marc-Jules Suès, d'autres trouvent la situation piquante et se plaignent à en relever les aspects inattendus.

Ainsi, le libéral Charles de Constant écrit à sa soeur, le 18 juillet:

<sup>20</sup> Registres du Consistoire, R 97. (Archives d'Etat de Genève.)

<sup>21</sup> Cette mesure était particulièrement lourde de conséquences pour le directeur du théâtre à qui il était impossible, au prix ordinaire des places, de payer les cachets élevés de Talma.

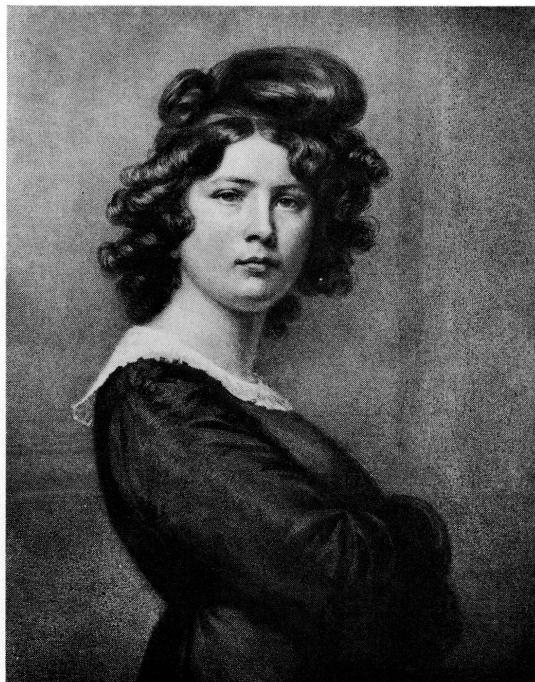


Fig. 4. Amélie Romilly. Autoportrait  
(photo J. Arlaud).

Il paraît qu'il y a, dans la république, un parti contre l'existence d'un théâtre à Genève. Je le crois plus nombreux et plus actif que ceux qui s'opposeraient à ce qu'on y mît le feu. La bigoterie, les idées courtes et antilibérales sont comme la mauvaise herbe; si on ne l'ôte pas à mesure, elle parvient à étouffer la sage raison et à détruire les plaisirs honnêtes pour les remplacer par des vices occultes et des penchants antisociaux. Les membres laïques se sont laissés entraîner à promettre aux ecclésiastiques qu'ils n'iront pas dans la maison du malin, mais ils y envoient femmes et enfants.<sup>22</sup>

François de Broé se réjouit de ce que le Consistoire ait été remis à sa place:

Le gouvernement mieux à même de juger ce que les convenances politiques du moment peuvent défendre ou autoriser, leur a répondu [aux ministres] qu'il leur savait gré de leur intention, mais qu'il croyait que, dans les circonstances actuelles, il convenait que chacun ne se mêlât que de ses propres affaires.<sup>23</sup>

Après cette interprétation un peu libre des événements, écoutons Rosalie de Constant qui, à 60 kilomètres, prend la défense de la Vénérable Compagnie des Pasteurs. Son point de vue était certainement partagé par un grand nombre de citoyens.

Tu as bien deviné, cher Charles, que Talma ne me tenterait pas. Le goût de ce genre de plaisirs n'augmente pas avec l'âge. Après tant de tragédies réelles, tant d'émotions pénibles sur la guerre, les tyrans, les grands malheurs de l'humanité, je ne pourrais trouver aucun plaisir à des émotions factices de même nature, ni à m'enfermer, par cette belle saison, entre des planches pour voir ce confident de Bonaparte se démener. Tu me diras que c'est un bel art; je lui rends bien justice, mais j'aime mieux un pré, un jardin, le ciel, même par la pluie. Je serais assez de l'avis de vos Vénérables. Enfin, c'est d'Alembert et Rousseau qu'on remet en question. J'avoue que lorsque Rousseau parle, je ne puis m'empêcher d'être de son avis. Il y a un charme aussi à la sévérité des mœurs, à la simplicité des plaisirs républicains.<sup>24</sup>

<sup>22</sup> Ms. Constant 16/5, f. 172.

<sup>23</sup> Bulletin n° 16 du 11 juillet 1814. (Ms. suppl. 865.)

<sup>24</sup> Lettre du vendredi 22 juillet. (Ms. Constant 18/4, f. 200.)

Toutes ces manifestations n'empêchèrent pas Talma de donner ses représentations avec le même succès qu'en 1812. Le 15, il joue le rôle d'Oreste dans *Andromaque*, le 17 *Hamlet* de Ducis, le 19 *Adélaïde Du Guesclin* de Voltaire, le 22 *Coriolan* de La Harpe, représentation à laquelle assista M<sup>me</sup> de Staël dans la loge de lady Davy et de Charles de Constant. Le 24, il joue *Manlius* de Lafosse et *Shakespear amoureux* d'Alexandre Duval. Enfin le 26, il se produit dans *Iphigénie en Tauride* de La Touche et dans les *Fourberies de Scapin*.

Libéré de son obsédant amour pour la princesse Borghèse, Talma jouit cette fois-ci de la vie sociale. Il fréquente assidûment les salons de lady Davy et de M<sup>me</sup> Achard où il rencontre Etienne Dumont, Sismondi, Marc-Auguste Pictet. Charles de Constant relate un agréable dîner chez M<sup>me</sup> Pigott où « Talma nous amusa fort. Il est de bonne compagnie, a beaucoup voyagé et vu; il raconte assez bien. »

D'ailleurs, le cosmopolitisme de la société genevoise sous la Restauration n'est pas pour déplaire à Talma: il se trouve à l'aise parmi tous ces Anglais dont il parle couramment la langue et dans la compagnie des anciennes têtes couronnées de l'Empire avec qui il peut égrener maints souvenirs héroïques.

Un soir, le tragédien accepte l'invitation à dîner de Joseph Bonaparte, ci-devant roi d'Espagne, qui vient de s'installer au château de Prangins. Voici que brusquement le repas est interrompu par l'irruption inopinée de Germaine de Staël, tout essoufflée, au comble de l'excitation. Elle vient d'apprendre qu'un attentat se prépare contre le prisonnier de l'île d'Elbe. Elle voudrait avertir elle-même Bonaparte. Talma lui dispute cet honneur. Finalement, le sage Joseph, les ayant remerciés l'un et l'autre, décide, pour plus de sûreté, d'envoyer à son frère un ancien serviteur de la famille qui s'acquittera fort bien de sa délicate mission.<sup>25</sup>

Ainsi donc, peu avant de quitter Genève pour n'y plus revenir, Talma trouve sur sa route celle qui avait tout entrepris pour l'attirer en ces lieux. Parmi les copies du Fonds Lebrun se trouve un billet de M<sup>me</sup> de Staël à Talma:

Que jouez-vous mardi? Mercredi vous dînez ici. Lady Davy vous amène, mais je vous garde et je vous renverrai le lendemain. Il faut que cela soit ainsi. Avez-vous une représentation de plus?<sup>26</sup>

Ces quelques lignes, expédiées sans doute le 23 ou le 24 juillet, représentent la dernière invite que Talma reçut à se rendre au château de Coppet. Y donna-t-il enfin suite en ce mercredi 27 juillet 1814? Rien ne permet de l'affirmer, mais on aimerait à le croire.

<sup>25</sup> Cette anecdote bien connue a été révélée par A. DU CASSE dans son édition des *Mémoires et Correspondance politique et militaire du Roi Joseph*, Paris, 1854, t. x, pp. 226-227.

<sup>26</sup> Guy DE LA BATUT, *op. cit.*, p. 36. Le billet y est daté « fin de juillet 1810 », ce qui est manifestement inexact. Quant à lady Davy, elle écrivait le 23 juillet à A.-P. de Candolle : « Nous sommes maintenant tous (excepté le Consistoire) très heureux avec Talma. Il est charmant en société et nous en jouissons souvent. » (Renseignement obligamment communiqué par M. Roger de Candolle.)

Au cours de ses deux brefs passages à Genève, Talma a réussi à se faire des amis. Son amitié avec les Munier-Romilly fut même le seul lien qui jusqu'à la fin de sa vie rattacha l'acteur à la vie genevoise.

De représentations, il n'est plus question. De 1814 à 1830, l'histoire du théâtre à Genève est, en effet, celle d'une inquisition impitoyable exercée par l'autorité religieuse. Il n'est que de jeter un coup d'œil dans les registres du Conseil pour s'en assurer :

1815 Réclamation du Consistoire contre le rétablissement du théâtre à Genève.

Nouveau mémoire du Consistoire contre les spectacles.

1816 Un conseiller est chargé de la censure des pièces.

1818 Le Consistoire demande que les pièces de théâtre soient soumises à une censure plus sévère. Le lieutenant de police et un conseiller sont chargés de cette censure.

1822 Le Sr Roman est autorisé à donner quelques représentations dans lesquelles jouera M<sup>lle</sup> George, cela sous certaines conditions.

1824 Le directeur Claparède demande l'autorisation d'augmenter le prix des places de théâtre afin d'attirer à Genève le célèbre Talma. Cette autorisation lui est refusée.

1828 Refus fait à M<sup>lle</sup> George de l'autorisation de donner des représentations à Genève.<sup>27</sup>

Cette situation draconienne durera encore plusieurs années, et il faudra attendre la révolution de James Fazy, en 1846, pour que s'installe à Genève une politique théâtrale un peu plus souple.

\* \* \*

L'amitié de Talma avec les Munier-Romilly remonte au premier passage de l'acteur à Genève en 1812. Dans la salle des Bastions, la jeune Amélie Romilly, alors âgée de 24 ans, écoute, le cœur battant, les tirades du grand tragédien. L'impression est si forte qu'à peine sortie du spectacle, elle saisit papier et crayon, et tente de faire revivre, fiévreusement, celui qu'elle vient d'admirer dans le costume et les décors de la scène. C'est l'origine d'une série de dessins représentant Talma dans ses différents rôles.<sup>28</sup>

L'année suivante, sur le conseil de son maître et ami, le peintre Firmin Massot, Amélie s'embarque pour un voyage d'études à Paris. Adam Tœpffer l'a chargée de

<sup>27</sup> Ces précieuses indications sont contenues dans le très utile dictionnaire de Louis SORDET : *Documents sur les cinquante années qui ont suivi la Restauration de Genève*, extraits des registres du Conseil d'Etat. (Ms. fr. 1031, tome 4.)

<sup>28</sup> Il semble qu'il y en ait eu au moins six. En effet, Edmond Chenevière a remis à la Comédie-Française, en décembre 1925, six gravures de sa grand-mère représentant Talma dans les rôles d'*Hamlet* (deux fois), *Oreste*, *Néron*, *Philoctète*, *Œdipe*.

rencontrer Talma et de lui remettre contre paiement un paquet contenant quelques-unes de ses œuvres<sup>29</sup>. Dans ses bagages, la jeune artiste emporte, bien entendu, les dessins qu'elle a faits de l'acteur. Cela peut toujours servir : ne serait-il pas possible d'en vendre les gravures afin de payer les prix élevés des spectacles ?

Ce séjour parisien a été raconté par Adolphe Chenevière<sup>30</sup> sur la base des lettres qu'Amélie adressait régulièrement aux Massot, véritable journal où elle consignait non seulement les faits marquants de son existence dans la capitale française, mais aussi ses préoccupations, ses inquiétudes et ses joies. Il s'agit de notes spontanées et infiniment vivantes, jetées sur le papier dans l'enthousiasme et la hâte, au soir de journées harassantes. On pourra regretter qu'Adolphe Chenevière ait pris le parti de récrire ces textes, certes imparfaits dans leur forme, mais si attrayants par l'ardeur juvénile qui les anime. Dans les citations qui suivent, nous avons jugé bon de restituer le texte original de l'artiste à partir du manuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire ; seule l'orthographe par trop fantaisiste a été corrigée, voire modernisée.

Le grand départ eut lieu vers le 1<sup>er</sup> mai 1813<sup>31</sup>. La jeune femme était accompagnée de sa mère. Le 18 mai, Amélie narre à ses amis la première visite de Talma. Le luxe des détails trahit son émotion. Ces dames ont reçu la visite de deux messieurs. On veut admirer les « Talma » d'Amélie :

Je les apporte, écrit-elle, sur une table de marbre qui est devant le canapé, et là nous jasons, nous regardons les dessins, nous parlons du talent de Talma, du plaisir que j'ai eu à le voir. L'on sonne ; je vais ouvrir et c'est Talma lui-même. J'ai été un instant dans un embarras extrême : l'idée que mes dessins étaient en ce moment étalés sur la table, que justement nous parlions de lui, tout cela m'a fait rougir et m'a donné une envie de rire extrême. Cependant je garde assez le sérieux, je le fais entrer. [...] Je lui offre une chaise, il l'accepte. Ses yeux tombent sur ses dessins, il en prend un, le regarde : « Ah, c'est Philocétète ! » Ma foi, il fallait bien parler ou passer pour une bête. « Oui, Monsieur, lui dis-je en souriant et en rougissant, ce sont des esquisses que j'ai faites de souvenir, lorsque vous passâtes à Genève l'année dernière. Mais je m'aperçois bien à présent que c'est une ressemblance plutôt idéale. » – « Oh, Mademoiselle, je vous demande pardon, c'est fort bien, c'est la ressemblance de théâtre, vous ne pouviez pas en prendre une autre, les positions sont bien.

Puis il est question de Genève et « Talma assure qu'il n'y a que Paris et Genève pour vivre agréablement ». A la fin de son long récit tout empreint d'un enthousiasme

<sup>29</sup> Le « Catalogue de costumes, tableaux, dessins, gravures et autres objets d'art composant le cabinet de feu F.-J. Talma » mentionne : « Topfer. Deux dessins. Vues de Suisse, paysage et figures. » Voir : H. FLEISCHMANN et P. BART, *op. cit.*, p. 313.

<sup>30</sup> « Amélie Munier-Romilly (1788-1875). » *Nos anciens et leurs œuvres*, Genève, 1916, pp. 105-160.

<sup>31</sup> Dans son étude, Ad. Chenevière place ce voyage en mars 1812. Cette date présumée (aucune des lettres ne porte, en effet, d'indication du millésime) ne résiste pourtant pas à une analyse approfondie.



Fig. 5. Talma dans le rôle d'*Oreste*, vu par Amélie Romilly (photo Guilbert).

naïf, Amélie note : « Talma est peu semblable de près à ce qu'il est sur le théâtre. Enfin, je trouve que l'on est bien petit ici. Mon Dieu, que j'ai peu de talent, j'en suis navrée ! »<sup>32</sup>

Le 30 juin, nouvelle visite de Talma qui propose à sa jeune amie de l'introduire auprès du peintre Gérard. Cette proposition qui aurait dû enchanter Amélie – n'était-elle pas venue à Paris pour perfectionner son art ? – suscite auprès des dames Romilly une vive inquiétude et donne lieu, dans les lettres à Massot, à une argumentation qui ne manque pas de piquant.

1<sup>er</sup> juillet 1813. – Maman est chiffonnée à l'idée que nous serons conduites chez Gérard par Talma ; moi, je ne sais qu'en dire, mais je ne sais non plus comment refuser. Ici rien ne se sait, et Talma est très considéré. De plus, une fille peut aller partout avec sa mère. Si les réponses étaient promptes, nous vous demandions conseil, mais ils ne viendraient peut-être que pour être lus à Genève. Cependant je vous prie d'une chose, c'est de ne point parler de nos rapports avec Talma ; à Genève tout est défiguré, on pourrait le trouver mauvais, et l'on doit autant que possible éviter la critique.<sup>33</sup>

Gédéon Reverdin, l'excellent guide<sup>34</sup>, s'emploie à calmer l'inquiétude de la mère et à dissiper les doutes de la fille, en invoquant de « très bonnes raisons ».

<sup>32</sup> Ms. fr. 3210, f. 16.

<sup>33</sup> Ms. fr. 3210, f. 57.

<sup>34</sup> En date du 24 avril 1813, Adam Töpffer avait muni M<sup>me</sup> Romilly d'une chaleureuse lettre de recommandation à l'intention de ce peintre genevois, élève de David, établi à Paris.

D'abord Talma n'est point regardé ici comme un acteur; il est le lecteur de l'Empereur qui l'aime. Il voit toute la meilleure société, il est d'un fort bon ton, très intime avec Gérard et me sera auprès de lui une recommandation très précieuse. [...] Ensuite il m'a dit qu'allant avec maman, personne ici ne pourrait trouver à dire la moindre des choses et puisque rien ne se savait. Je lui ai fait l'observation que peut-être cela me nuirait aux yeux de Gérard et il m'a dit qu'au contraire je ne pouvais avoir une meilleure recommandation, et qu'enfin pour me calmer extrêmement, il parlerait de moi à Gérard et m'y conduirait lui-même autant que je voudrais. Et, pour en finir, je vous dirai que maman est très persuadée et n'est plus du tout chiffonnée. Mais j'exige de votre amitié que vous ne parliez pas de tout cela.<sup>35</sup>

On peut sourire de cette crainte du qu'en-dira-t-on. Elle mérite cependant d'être relevée, car elle est symptomatique du curieux sentiment, fait à la fois de méfiance et d'attrance coupable, que les milieux bien-pensants de la cité calvinienne ont longtemps affiché à l'égard de tout ce qui touchait au théâtre. A la lecture de ces lignes, on comprend mieux aussi l'accueil mitigé dont Talma fut l'objet en 1814.

Ces préoccupations n'empêchent pas Amélie de se rendre le plus souvent possible au Théâtre-Français. C'est un perpétuel émerveillement: « A peine puis-je retenir mes transports, écrit-elle le 1<sup>er</sup> juillet; je ris de la perfection du jeu et je pleure de mon illusion; l'esprit est complètement captivé. » Le 24 mai, elle décrit éloquemment l'entrée de Talma dans le rôle d'Achille d'*Iphigénie en Aulide*:

Lorsqu'on l'annonce, il se fait entendre de loin; ses armes, sa suite font un certain bruit qui fait battre le cœur, ses pas que l'on entend, qui font résonner la terre, son souffle même on croit l'entendre; il paraît, il éblouit, lui seul occupe toute la scène; il parle, c'est un Dieu; enfin, il est impossible que l'entrée d'Achille ne vous fasse pas une impression très forte.<sup>36</sup>

En juin, Talma quitte Paris pour Bordeaux. A peine arrivé, il reçoit l'ordre de rejoindre la troupe du Théâtre-Français à Dresde, où l'Empereur tente, une dernière fois, d'éblouir l'Europe. Dans ces circonstances, Amélie prouve qu'une artiste peut aussi être commerçante:

Talma est à Dresde où il joue. Je crois que si l'on avait des moyens pour y faire un petit envoi de mes gravures, dans le moment même où l'on est dans l'enthousiasme de son talent, peut-être en ferais-je un peu de débit. Conseillez-moi là-dessus parce que j'en ferai imprimer de suite.<sup>37</sup>

Qu'advint-il de cette suggestion? Nul ne le sait, mais il y a fort à parier qu'elle n'eut aucune suite.

<sup>35</sup> Ms. fr. 3210, f. 58-59.

<sup>36</sup> Ms. fr. 3210, f. 23.

<sup>37</sup> Ms. fr. 3210, f. 68.

Mais M<sup>me</sup> Romilly avait encore un autre souci. Depuis longtemps elle caressait le projet de faire un portrait de Talma. Celui-ci n'y voyait point d'inconvénient, mais ses multiples occupations, ses incessants déplacements ne facilitaient pas l'opération. Dans sa correspondance, Amélie confie son inquiétude à ses amis: l'acteur sera-t-il de retour à temps pour lui permettre d'exécuter son projet? Tel ne devait pas être le cas. En effet, à son retour de Dresde, le tragédien s'était empressé de regagner Bordeaux. Le 21 septembre, M<sup>me</sup> Romilly quittait elle-même Paris sans l'avoir revu.

Mais ce n'était que partie remise. Lors de son passage à Genève en juillet 1814, Talma consentit à poser pour un portrait qui lui fut remis au début de 1815 et accueilli favorablement, si l'on en juge par la lettre de remerciements qu'il adressa alors à sa jeune amie.

Paris, ce 16 mars 1815

J'ai été et je suis tellement accablé d'études, de travail et d'affaires, ma chère demoiselle, que je me suis vu forcé de remettre de jour en jour ma réponse à votre première lettre; c'est ce qui m'arrive constamment avec ceux que j'aime le plus. La multiplicité de mes occupations me condamne à une éternelle négligence envers mes amis, parce que, comptant plus sur leur indulgence, je suis moins exact avec eux. Aussi mes lettres commencent-elles toujours par une belle et longue énumération d'excuses que je vous épargne pourtant, parce que j'espère que vous me croirez sur parole et que vous ne doutez pas de l'excellence des raisons que j'aurais à vous donner.

Mon portrait m'est parvenu par Monsr le Cte de Uriotzoff le jour même où j'avais chez moi une très nombreuse assemblée; il a passé de main en main, tout le monde a voulu le voir et je ne puis véritablement vous exprimer tous les éloges qu'il a reçus. Je me fesais (*sic*) une fête de vous faire part de suite de l'effet qu'il avait produit, mais de maudites affaires m'en ont empêché. On l'a trouvé d'une ressemblance frapante (*sic*) et fort au-dessus de tous les portraits qu'on avait faits de moi. Gérard, Guérin <sup>38</sup>, Redouté <sup>39</sup> particulièrement, l'ont trouvé d'une exécution parfaite. Ils ont trouvé seulement que vous aviez mis un peu trop de cheveux, qu'ils formaient une masse trop forte, qu'il serait nécessaire de les diminuer un peu et d'en faire jouer une légère portion sur un des côtés du front; c'est le seul changement qu'ils désirent que vous fassiez. Chaque'un (*sic*) me demandait votre nom, chaque'un regrettait que vous ne fussiez pas à Paris, et des Anglais qui se trouvaient dans la société et qui doivent aller un jour à Genève, l'ont inscrit sur leur agenda pour aller vous visiter. Tout le monde me demandait s'il ne serait pas gravé; je vous avoue que je le désire beaucoup pour ma part; c'est un portrait d'ami, car on me voit là tel que je suis. Je n'ai point encore vu Mr Schenker dont vous me parlez; si je savais son adresse, j'irais le voir. On a trouvé aussi le croquis de Mde Bazire <sup>40</sup> plein de grâce et de naïveté.

<sup>38</sup> Pierre-Narcisse Guérin (1774-1833), peintre d'histoire français.

<sup>39</sup> Pierre-Joseph Redouté (1759-1840), peintre de fleurs et lithographe français. On voit que Talma ne craignait pas de s'entourer de nombreux représentants de l'art pictural qu'il savait apprécier en connaisseur.

<sup>40</sup> Nous reviendrons plus loin sur cette dame avec qui Talma vécut les dernières années de sa vie.

J'ignore maintenant quand je serai assez heureux pour aller vous voir de nouveau; je crois être réduit pour longtemps à ne jouir que par le souvenir de vos belles campagnes et de votre société. Mais vous, n'aurai-je pas le plaisir de vous voir quelque jour ici? Si le désir que j'en forme se réalise, du moins ne choisissez pas une époque où je n'y serai pas; ne me forcez pas de revenir à grandes journées pour vous y retrouver; avertissez moi longtemps d'avance afin que je trouve le moyen d'être ici lorsque vous y viendrez. Présentez, je vous prie mes sincères amitiés à Mr de Töepfer (*sic*) et à Monsr Massott (*sic*). Dites-leur combien j'aurais aussi de plaisir à les recevoir ici. Mille grâces à vous rendre de toutes les choses flatteuses que vous me dites et je me félicite du fond du cœur d'avoir une si bonne part dans votre souvenir. Mde Bazire me charge de tous ses complimentens pour vous et pour ces messieurs; écrivez-moi deux lignes seulement qui m'assurent que vous avez reçu ma lettre. Recevez, je vous prie, l'hommage des sentimens particuliers que je vous ai voués pour la vie.

A vous de tout cœur, de tout cœur.

*Talma* <sup>41</sup>

On le voit, les relations entre Talma et Amélie Romilly pour amicales qu'elles fussent, ne tinrent pendant plusieurs années qu'à un échange épistolaire que les occupations du tragédien rendaient bien sporadique. En 1819, une occasion se présenta, toutefois, de resserrer ces liens. Sous le même toit que les Romilly, à la Taconnerie, vivait la famille Munier. Elevés ensemble depuis l'enfance, Amélie Romilly et David Munier,<sup>42</sup> malgré des différences d'âge, de tempérament et de profession unirent leurs destinées le 3 juillet 1821. Mais en 1819 ils ne sont que fiancés. David Munier qui vient d'être consacré au saint ministère, a décidé d'entreprendre, à son tour, le traditionnel voyage de Paris. Il part avec l'intention de fréquenter assidûment l'illustre ami de sa fiancée et d'en tirer le maximum de profit. Et, de fait, le passionnant journal qu'il tint durant ce séjour, se fait l'écho fidèle des nombreuses entrevues que l'acteur accorda au jeune pasteur.

Au cours de la première rencontre, le 14 octobre, en réponse à une question de Talma concernant ses projets parisiens, Munier avoue qu'il désire « suivre le théâtre, quelques cours, et apprendre à bien parler français. Paris renferme tant de moyens d'étude de tous genres que j'espère y mettre mon temps à profit. »<sup>43</sup> Le 22 octobre, il note :

J'ai fait mon plan pour cet hyver. [...] Deux ou trois fois aux Français pour mêler à une distraction agréable d'utiles leçons de littérature et de récitation.

<sup>41</sup> Cette lettre fait partie de la magnifique collection d'autographes léguée à la Bibliothèque publique et universitaire par le Dr Charles COINDET. (Ms. suppl. 358.)

<sup>42</sup> Après ses études de théologie, David Munier (1798-1872) fut pasteur à Chêne de 1825 à 1831, puis en ville dès 1846. En 1826, il fut nommé professeur d'exégèse du Nouveau Testament, ensuite professeur d'hébreu et de chaldéen à l'Académie, dont il fut recteur à cinq reprises. Prédicateur brillant, professeur aimé, administrateur compétent, Munier fut une des figures les plus marquantes de la Genève du siècle passé.

<sup>43</sup> Ms. fr. 3204.

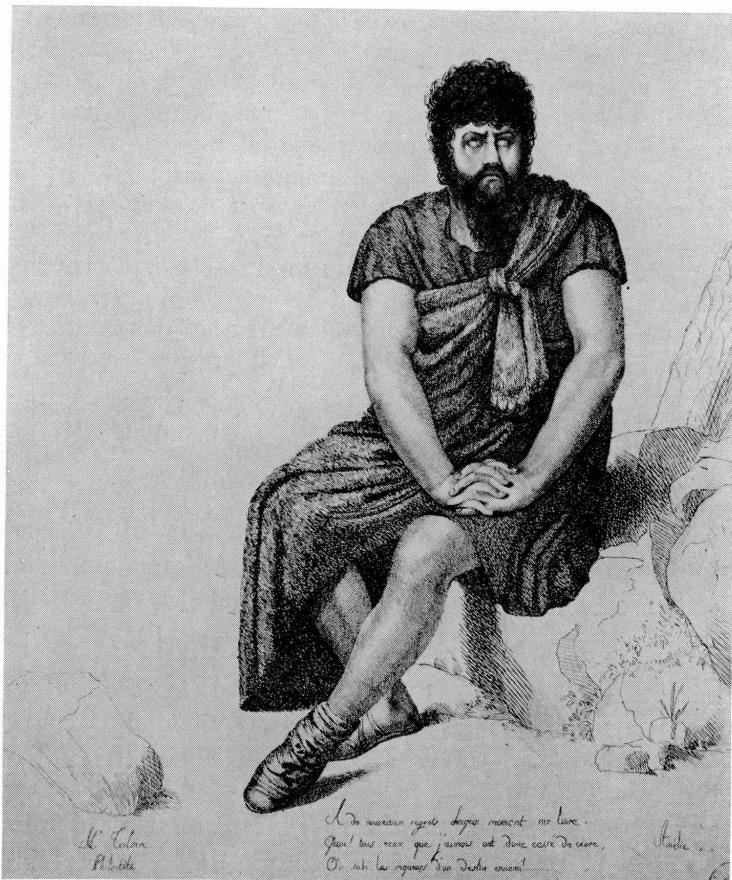


Fig. 6. Talma dans le rôle de *Philoctète*, vu par Amélie Romilly (photo Guilbert).

On a longtemps prétendu – c'en est presque devenu une légende – que Munier avait pris des leçons d'éloquence auprès de Talma, ce qui expliquait ses prodigieux succès de prédicateur. En fait, il s'agit de s'entendre: ces leçons il ne les suivait pas dans le cabinet de l'acteur, mais sur la scène du Théâtre-Français. Nous n'en voulons pour preuve que ce récit d'une représentation d'*Hamlet* où notre étudiant s'attache à analyser les éléments constitutifs du talent de l'acteur:

Je tenais à revoir Talma à Paris dans cette tragédie où je le vis pour la 1<sup>re</sup> fois à Genève et où il produisit sur moi une impression qui n'est pas tout à fait détruite quoiqu'il y ait de cela six ou sept ans au moins. Il m'a fait plaisir d'un bout à l'autre; je l'ai trouvé plus simple, moins étudié dans sa douleur, plus nerveux dans ses menaces, admirable depuis le commencement jusqu'à la fin: mon sang s'est arrêté dans mes veines au moment où il a fait briller son poignard sur le sein de sa mère, combattu entre les ordres positifs que lui donne le spectre sur lequel ses yeux sont attachés, et la voix de la nature qui lui criait que celle qu'il allait poignarder est sa mère. On l'a couvert d'applaudissements.

Tantôt il dit *pognard* et tantôt *pougnard*, je le *sés* (sais) et non *sès*. [...]

J'avais dans la tête toutes les situations et tous les vers marquants de la pièce ; j'éprouvais un singulier plaisir à les sentir s'approcher et je peux dire qu'il n'en est aucun dans lequel la justesse, la perfection de l'acteur n'ait surpassé mon attente. [...]

Vous croiriez que Talma ne respire jamais et pourtant c'est son grand secret que de souvent renouveler sa voix.<sup>44</sup>

Lorsqu'au printemps 1820, David Munier quitta Paris pour le Havre où il devait exercer son ministère durant quelques mois, il savait qu'il s'était fait un ami dont la fidélité résisterait à l'éloignement et aux vicissitudes de la vie d'un homme, pris dans les filets d'une profession exigeante, des intrigues sentimentales, des soucis financiers et d'une santé instable.

En fait, les rencontres furent rares. Cependant, en mars 1823, M<sup>me</sup> Munier a la possibilité de se rendre à Paris. Elle ne manque pas d'en avertir Talma :

Genève, ce 23 février 1823

Le voici bien près de s'accomplir ce projet qui si longtemps me sembla, comme à Moïse, la terre promise, après laquelle il soupira tant sans pouvoir y entrer ! Le voilà donc accompli le désir de vous revoir ! Oui, oui, je vais à Paris du 15 au 20 de mars. Je pars pour rester seulement trois semaines dans Babylone la superbe, mais vaut mieux peu que rien.

Un vif désir de connaître ce qu'on fait chez vous en lithographie, joint à celui que j'ai depuis plus de six ans, de refaire un portrait de vous, Monsieur, me décide à profiter de la facilité que j'ai dans ce moment à quitter ma maison. Ne vous effrayez pas à l'idée des séances. Deux heures au plus est tout ce que je demande ; c'est peu pour faire un heureux. [...]<sup>45</sup>

Ce nouveau séjour parisien d'Amélie fut passionnant et fécond à en croire les lettres enthousiastes qu'elle adressait à son jeune mari : « Je fais fureur ici, écrit-elle, l'on me demande des 6, des 4, des 5 portraits à la fois. » Dix ans après son premier séjour à Paris, l'artiste n'est en effet plus une inconnue. Portraitiste de grand talent, elle a acquis une renommée enviable. Tout en s'efforçant de satisfaire les demandes bien rémunérées de la bonne société (les de Broglie, Vernes, Latour-Maubourg, Pixérécourt, Souvaroff, Forbin, etc.), M<sup>me</sup> Munier désire profiter des circonstances pour enrichir son talent. A cet égard, les longues heures que lui consacre Horace Vernet sont particulièrement utiles, ainsi que les « portraits d'amitié ou d'étude » qu'elle soumet à l'approbation du maître : lithographies de Capo d'Istria, de la famille Vernet, de M<sup>les</sup> Mars et Duchesnois, de Talma père et fils.

Elle ne manque d'ailleurs pas une occasion de revoir son ami à son domicile ou sur la scène.

<sup>44</sup> 16 novembre 1819. Ms. fr. 3204, f. 53.

<sup>45</sup> Lettre publiée sur la base de la copie du Fonds Lebrun par Guy DE LA BATUT dans son ouvrage : *Talma, Correspondance avec Madame de Staël*, Paris, 1928, p. 173. A noter que le nom de M<sup>me</sup> Munier-Romilly s'y trouve déformé en Munier-Rouilly.

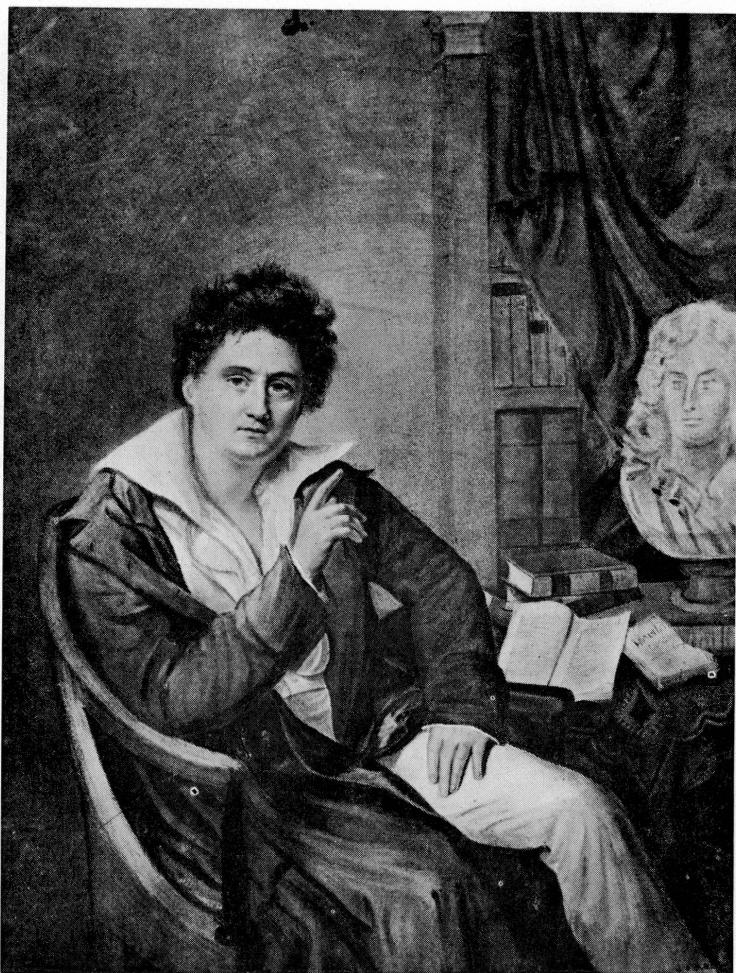


Fig. 7. Portrait de Talma par Amélie Munier-Romilly. Fusain, estompe. Musée d'art et d'histoire, Genève (photo J. Arlaud).

T'ai-je parlé d'un dîner que j'ai fait chez lui avec Duval, Duchesnois, Arnaud et un Russe. Talma a eu la plus drôle des discussions avec Duchesnois sur l'impossibilité de la femme à atteindre un haut degré dans l'art de la tragédie, et par conséquent, son infériorité immense comparée à l'homme. Arnaud a voulu défendre le beau sexe. Alors Talma l'a mis hors de la discussion en l'accusant lui-même de cette ignorance en l'histoire dont la connaissance profonde était nécessaire aux grands talents dramatiques; et, d'une voix de tonnerre, il a dit, il a parlé des anciens, a jeté des traits de feu dans les temps de l'antiquité, a montré les héros et j'ai vu l'histoire !

Un soir, au spectacle, le domestique de Talma vient inviter Amélie et ses deux amis, Edouard Monod et Verneuil, à lui rendre visite dans sa loge:

Le rideau baissé, nous volons. C'était une véritable cabale au parterre pour voir Talma et Lafond, et après nos tours et détours dans le bâtiment du théâtre, nous arrivons sur la scène au moment où nos deux héros sortent des coulisses et que la toile se lève au grand transport des spectateurs. On ne sait trop où l'on est dans ce monde des chimères et des machines, et le tapage m'empêchait presque d'y voir. Cependant la peur d'être sur scène, qu'on t'écrivit mon début, m'a fait reculer et cogner mes deux amis fort à propos. La farce finie, nous avons continué.

Amélie, nous l'avons vu, avait envisagé de séjourner trois semaines à Paris. En fait, elle y resta trois mois, et ce n'est qu'en juin de cette année qu'elle retourna à Genève après avoir pris congé de Talma. Elle ne devait plus le revoir.<sup>46</sup>

Le 28 mars 1825, l'acteur adresse à ses amis une lettre qui fut, sans doute la dernière.

Mes chers amis,

Votre lettre m'a fait un sensible plaisir; je voulais vous répondre par le courrier suivant, mais j'étais dans tous les embarras d'une pièce nouvelle<sup>47</sup> et de ma représentation de retraite<sup>48</sup>. Le soir même de cette représentation, j'ai été obligé de me mettre au lit où je suis encore gisant, souffrant d'un énorme clou qui m'est survenu à cette partie sur laquelle les chiens comme les rois se reposent; je suis même dans une posture si gênante que je suis obligé d'emprunter la main d'un ami pour vous écrire. Je vous félicite du fond de mon cœur de cet accroissement de bonheur dans votre ménage<sup>49</sup> et je remercie bien sincèrement Amélie de la confiance qu'elle a dans mon amitié pour vous deux, puisqu'elle met tant d'empressement à m'instruire de ce qui peut la rendre heureuse. J'espère que sa santé continue à être bonne: on a fait courir beaucoup de bruits absurdes sur ma santé qui n'avaient aucun fondement; j'ai éprouvé seulement un enrouement très obstiné qui, Dieu merci, est passé. Il ne me reste que la petite plaie ridicule mais douloureuse dont je viens de vous parler, toute honte à part. Quant à mes voyages, ils se bornent comme de coutume, à aller à Bruxelles passer un mois<sup>50</sup>. J'aime encore mieux Paris, tout crotté qu'il est, que les beaux quais de granit de la Newa, où l'on risque à tout moment d'être noyé. Certes, si j'avais une autre ville à choisir que Paris, ce serait une certaine ville, située sur un certain lac, où j'ai certains amis que j'aime de toute mon âme et je me promets bien de ne pas mourir sans faire un pèlerinage au modeste presbytère et sans faire une station de quelques jours au Chateau Blanc<sup>51</sup>. En attendant ma petite visite, je vous envoie un petit opuscule de ma façon; en

<sup>46</sup> Ad. Chenevière affirme que M<sup>me</sup> Munier a dû revoir Talma au cours d'un nouveau séjour à Paris en 1825. Bien que la chose ne soit matériellement pas impossible, elle nous paraît néanmoins peu vraisemblable. En tout état de cause, nous n'avons pu trouver, dans les papiers de la famille, aucun élément susceptible de confirmer cette indication.

<sup>47</sup> *Le Cid d'Andalousie*, de Pierre Lebrun.

<sup>48</sup> Cette représentation eut lieu le 21 mars dans la salle de l'Opéra.

<sup>49</sup> Naissance d'un fils, Jacob-François-Jean, le 11 mars 1825. Les Munier avaient eu une fille, Suzanne-Firmine, dite Mina, le 27 juin 1822.

<sup>50</sup> Le roi des Pays-Bas avait accordé à Talma l'usufruit d'une rente de 10.000 francs à condition de consacrer ses congés pendant six ans à la scène de Bruxelles. (Voir Henry LYONNET, *Dictionnaire des comédiens français*, Genève, [1902 - 1912], t. 2, p. 666.)

<sup>51</sup> En 1817, Firmin Massot avait acquis des frères Marin cette belle propriété située à Villette, près de Genève. Deux ans plus tard, il en avait loué une importante partie à M<sup>me</sup> Romilly et à sa mère.

séparant le bon grain de l'ivraie, et en écartant ce qu'il y a de trop profane, mon cher Munier y trouvera quelques réflexions sur l'art de dire qui pourront peut-être lui être utiles.<sup>52</sup>

Adieu, mes chers amis, je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime. J'envoie aussi quelques baisers à la grande demoiselle et au petit marmot; Caroline se joint à moi dans toutes mes tendresses pour vous.<sup>53</sup>

La personne que Talma appelle ici Caroline est très probablement sa maîtresse Madeleine Jacqueline Bazire, et non sa seconde femme, Charlotte, dite Caroline Vanhove, ancienne actrice du Théâtre-Français, dont il vivait séparé depuis 1813. En effet, pour des raisons qui n'ont jamais été clairement élucidées, il semble qu'à la fin de sa vie, le tragédien ait fait porter à la compagne de ses dernières années le prénom de son épouse devant la loi. Plusieurs passages des lettres de Talma attestent ce curieux phénomène. La dernière pièce de notre dossier ne peut que le confirmer de façon irréfutable.

Il s'agit d'une lettre de M<sup>me</sup> Bazire, signée Caroline Talma Bazire, adressée à M<sup>me</sup> Munier après la mort de l'acteur survenue le 19 octobre 1826. Elle est intéressante à bien des égards et complète heureusement l'histoire de l'amitié que nous avons retracée.

Paris, ce 10 décembre [1826]

Madame,

J'allais prendre la liberté de vous écrire encore lorsque votre bonne et aimable lettre m'est arrivée; je craignais que ma première ne vous fût pas parvenue. D'ailleurs j'avais à m'excuser de ne vous avoir pas envoyé de suite le souvenir que vous m'aviez demandé, mais ne pouvant vous offrir qu'un peu des cheveux de votre ami, le reste ayant été enlevé avant que j'aie pu m'en occuper, je craignais en les mettant dans ma lettre qu'ils fussent perdus. J'attendais une occasion sûre, et je comptais aussi sur Mr Monod<sup>54</sup>, mais je viens de savoir par un de ses amis que son retour était retardé. Ainsi, Madame, veuillez me dire à qui je puis remettre ces cheveux. J'y joindrai la moitié du mouchoir dont il se servait à son dernier moment... En le partageant avec vous, Madame, je crois remplir un devoir, car il vous aimait assez pour en faire le sacrifice en votre faveur. C'est un gage de l'amitié qu'il vous a toujours gardée, croyez-le bien, Madame, et perdez l'idée qu'il vous ait jamais accusée d'indifférence.

Je ne saurais vous exprimer combien je suis touchée de l'intérêt que vous témoignez à mes enfants<sup>55</sup>; malheureusement je ne puis encore répondre à toutes les questions que vous voulez bien me faire sur eux. Je ne sais pas comment vont se terminer mes affaires. Ce bon ami m'avait laissé tout ce qu'il possédait, et après moi, à ses enfants. Mais on me

<sup>52</sup> *Quelques réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral*, Paris, 1825.

<sup>53</sup> Ms. fr. 3213, f. 152.

<sup>54</sup> Le pasteur Jean Monod, grand ami de la famille Munier, avait bénî le mariage de David avec Amélie Romilly.

<sup>55</sup> Talma avait eu trois enfants de M<sup>me</sup> Bazire, deux fils et une fille, Virginie, décédée le 4 avril 1826. Les deux fils dont il est question dans cette lettre, furent finalement élevés par la seconde femme de Talma, Caroline Vanhove.

contesté tout cela; cette fortune est réclamée par des personnes qui avaient promis à ce pauvre père de laisser jouir en paix les enfants et moi de ce qu'il nous laissait. L'intérêt a tant de puissance sur certaines personnes qu'il fait manquer à ce qu'il y a de plus sacré, au respect dû à la volonté d'un mourant. [...]

Toutes ces affaires m'empêchent de faire aucun projet; tout dépend de ce que nous aurons. D'abord mes fils sont encore bien jeunes, l'aîné n'a que douze ans, l'autre en a dix. Je ne puis rien décider pour l'avenir, et j'ai bien de la peine à venir à bout du présent. Il faut employer quelques années à terminer leur éducation, si je le puis, et attendre une meilleure situation avant tout. J'aurais été bien heureuse de pouvoir envoyer Jules et Paul quelque temps à Genève. Je sais même que ce serait remplir un vœu de leur bon père qui avait toujours l'espérance de les mener recevoir leur instruction religieuse, car ils sont protestants, Madame, et je croyais que vous le saviez. Jugez combien il me serait doux d'accomplir une volonté de Talma, et de confier ses fils à vos soins et à ceux de Monsieur Munier, mais quand le pourrai-je? Ils sont si peu avancés dans leurs études qu'il faudra bien du temps avant qu'ils puissent quitter leur pension. Je n'ose vous prier, Madame, de vouloir bien m'aider de vos conseils et de ceux de Monsieur Munier; cependant ce serait combler vos bontés, car vous n'imaginez pas l'embarras d'une pauvre femme privée de son appui!

J'ai une demande à vous faire aussi, Madame, et c'est au nom de tous les amis de notre Talma. Rien ici ne les satisfait de tout ce qui existe en gravure, lithographie, etc. Ils ne trouvent ressemblant parfaitement que ce qui est de vous, et comme malheureusement je n'en possède pas un exemplaire, j'ai promis de vous prier de bien vouloir m'en céder un certain nombre. Excusez mon indiscretion, et ayez l'extrême obligeance de me les envoyer par la plus prochaine occasion.

Agréez les vœux que je fais pour que vous ayez toujours tout le bonheur que vous méritez, et croyez bien que je suis à jamais votre dévouée

Cine Talma Bazire.<sup>56</sup>

<sup>56</sup> Ms. fr. 3213, f. 154-155.

Il m'est agréable de remercier ici toutes les personnes qui m'ont prêté leur concours dans l'élaboration de cette étude. Ma gratitude va, en particulier à M<sup>me</sup> Sylvie Chevalley, archiviste-bibliothécaire de la Comédie-Française, qui a répondu à toutes mes questions avec une amabilité et une compétence sans égales.

N. B. Toutes les références sans mention de lieu renvoient à des manuscrits ou à des estampes de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (BPU). Les gravures représentant Talma dans les rôles d'*Oreste* et de *Philoctète* sont conservées à la Comédie-Française.

